

**Le Conseil des présidents de cercles de Prolait, Fédération Laitière demande que le paiement du prix indicatif du lait A soit respecté, conformément aux accords de l'Interprofession, et que les producteurs de lait ne fassent pas les frais de l'instabilité qui règne sur le marché du lait.**

Alors que les prix indicatifs des segments A et B du lait sont toujours au plus bas (79 cts. / kg de lait pour le segment A au mois de mars, 55.6 cts. / kg de lait pour le segment B) et que la segmentation en lait B est très élevée (plus de 19% de lait B au mois de mars), **les producteurs ne doivent pas subir les conséquences de la forte instabilité qui règne sur le marché suisse du lait, du fait de la situation économique difficile de quelques entreprises de transformation.** La segmentation ne doit pas être utilisée pour baisser artificiellement le prix négocié. Le prix indicatif A doit être impérativement respecté.

Les prix payés actuellement ne sont toujours pas suffisants pour obtenir un salaire horaire décent et pour assurer les investissements nécessaires. Ils ne permettent pas aux producteurs d'envisager l'avenir de leur production de manière sereine. Sans perspectives positives sur l'avenir, les agriculteurs continueront à quitter la production laitière pour se tourner vers d'autres productions plus rémunératrices et moins exigeantes en heures de travail et en investissements.

Les agriculteurs subissent les aléas de la météo qui rendent les conditions très difficiles pour les foins. De plus ils ont déjà eu à affronter l'augmentation du prix des intrants et de l'énergie. Il n'est donc pas juste de reporter uniquement sur leurs épaules les conséquences de la situation instable qui règne sur l'ensemble du marché laitier.

Enfin, Prolait fédération laitière fait toujours appel aux organisations suisses de défense professionnelle (producteurs suisses de lait et Union suisse des paysans) et à l'Interprofession du lait pour que la fixation du prix du lait soit définie avec plus de transparence et pour que l'observatoire des marges soit plus efficace.

Yverdon-les-Bains, le 25 juin 2024

A disposition :

Marc Benoît, président 079/289 97 20

Alessandra Silauri, directrice 079/709 42 24